



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 30 janvier 2016 (Exercice 2015)**

Le quorum étant atteint à 10h15, l'Assemblée peut délibérer

Présence de Mrs. ALUNI Rémy et SCALA Patrick représentant La Mairie de Mandelieu la Napoule.

1/ OUVERTURE DE L'A.G par le président Jean-Claude BERTRAND :

Bonjour à toutes et à tous...

J'ai le plaisir d'ouvrir pour la 6^{ème} année consécutive, l'AG ordinaire du CNN.

Depuis plus de 20 ans, j'exerce des fonctions dans le bureau directeur de votre Club responsable de l'activité sportive sous la Présidence de Christian FAURET puis dans les années 2000, Vice-Président de Dominique MANDREA à qui je succédais il y a 6 ans ...

Toutes ces années passées en votre compagnie m'ont apporté plaisir et satisfaction d'être « Utile » dans une activité qui est en fait une passion : La Voile et en particulier la régates !!! J'ai ainsi souhaité rendre à « La Voile » tout le plaisir qu'elle m'a apporté durant les 55 ans de pratique de ce sport !

Cerise sur le gâteau.... Cette vie associative est riche par les contacts, les relations, et l'amitié qui en résulte...

Mes propos de ce matin ne sont pas liés à un coup de rétro dans le passé, mais sont surtout une invitation pour vous inciter à participer toujours, et tant que vous le puissiez, à la vie du CNN que ce soit en naviguant ou en venant rejoindre les responsables au Bureau Directeur.

Je voudrais vous dire le plaisir et la satisfaction d'avoir à présider le CNN avec un bureau aussi disponible, consensuel, et amical !!!!

Merci aussi à tous les membres et licenciés qui nous donnent envie de continuer ...

2/ INTERVENTION DE Mrs ALUNI et SCALA représentants la Mairie de Mandelieu :

La mairie compte 47 associations et 4 élus au service des sports, qui participent au Conseil Portuaire de La Napoule lequel mentionne une bonne tenue du CNN .



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



Les travaux pour l'implantation de 5 à 6 mouillages pour des unités catamarans 60 pieds devraient commencer en ce début d'année avec une interruption pendant l'été pour reprendre en automne ce qui permettra une valeur ajoutée à l'image du port de la Napoule. Ces améliorations s'accompagneront d'un ajout de 5 années supplémentaires sur la concession actuelle du port.

Les subventions cette année ont été révisées selon des critères visibles au Service des Sports et prennent en considération les bilans de gestion et sportif de chacun. Celle du CNN reste inchangée vis à vis de l'année précédente. Les variations sont de la suppression jusqu'à (+ ou - 10 %..). Ces modulations sont le résultat des baisses de crédits alloués aux collectivités territoriales de la part de l'état depuis 2 ans.

Depuis janvier 2016 une directive européenne pour les associations est mise en place afin de quantifier les « heures travaillées » des bénévoles non rémunérés ainsi que les prêts de matériels mis à disposition.

Les barbecues sont interdits sur les plages. Toutefois à ce jour dans le cas où aucune plainte ne serait portée à la connaissance de la Mairie, il pourrait sous réserve s'effectuer sans problème d'environnement et être toléré exceptionnellement ..

3/ RAPPORT MORAL de Gérard SALMON secrétaire général :

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Remerciements à toute l'équipe du bureau qui se démène pour animer le club.

Remerciements à tous les élus qui nous aident dans nos manifestations par la mise à disposition de matériels (Tentes, Tables.....etc.) et surtout en nous renouvelant notre subvention annuelle.

Remerciements à Mr Eric Contencin et à son équipe qui continuent à nous aider en recevant gratuitement les bateaux venus régater chez nous.

Cette année les régates que nous avons prévues à notre calendrier se sont déroulées sans problème à l'exception « du bon sens » annulée pour raison météo mais reportée le 5 juillet et pour « Noël en double », qui malgré une longue attente sur l'eau et un nombre important d'inscrits (34) s'est soldé au grand regret du Comité par un « APERCU SUR A »

La Planteur Cup s'est parfaitement déroulée et vous sera présentée par Alain. Il en est de même pour le Mémorial Paul Freulon avec une soirée dansante très réussie sur la plage.

Nous attendons la date retenue par le club de Voile Nautique de Mandelieu afin d'organiser une manifestation de concert avec les unités dite « voiles légères. Le rapprochement avec le fiching est toujours d'actualité et devrait voir le jour en 2016



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



Bienvenu à Stéphane Gabeli propriétaire du bateau « Gabiche » qui est venu renforcer notre flotte au cours du dernier trimestre

Le bureau actuel était composé de 10 membres pour l'exercice 2015 :

Jean-Claude Bertrand Président, Denis Lohier Trésorier Adjoint, Denis Maury responsable matériel et suivi sportif, Gérard Salmon secrétaire, Michel Papin webmaster, Marie-Christine Freze secrétaire adjointe et comité de course, Fabien Simonet vice-président, Alain Imbert animation et Hélène Georgeault trésorière, et Thierry Chavrier pour seconder Fabien Simonet à l'administratif FFV.

Ce Bureau Directeur s'est réuni 8 fois cette année pour la gestion du club, la dernière s'étant déroulée au mois de janvier aux fins d'organiser la première régates de l'année 2016 et d'en assurer la bonne marche.

Le portique ponton a été mis en place et nous remercions M. Eric Contencin Directeur du port de son aide financière apporté selon ses engagements.

Nous remercions particulièrement Roseline Imbert, Claudine Maury et Lili Chavrier pour les aides apportées lors des inscriptions et des prestations culinaires aux des remises de prix et autres manifestations.

Nous sommes toujours demandeurs de volontaires pour armer le Zodiac et le bateau Comité. **G.A.G 3** restera pour l'année 2016 à disposition du Club pour assurer le Comité de course et la Sécurité..

Il est rappelé que le N° d'urgence du Cross Med est le 196

Les polos sont toujours en vente à la boutique au prix de 25 euros pour les manches courtes et 30 pour les manches longues. Nous comptons sur vos achats pour représenter notre club à l'extérieur

4/ RAPPORT financier de Hélène Georgeault :

Pour l'année 2015, on ne relève pas d'événement exceptionnel.

Recettes: Elles s'élèvent à un montant de 23 011 €

Nous avons la subvention de la mairie à hauteur de 3 500 €.

Les licences représentent un total de 6 975 €.

Les cotisations du Club (bateaux et individuelles) s'élèvent à 4 350 €.



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



L'organisation des régates rapporte 4 143 €.

Nous avons encaissé 1 435 € pour la vente des polos.

Le port a payé la moitié des frais engagés pour la fabrication du portique soit 998 €.

Et enfin pour la fête annuelle, nous avons encaissé 1 610 €.

Dépenses: Elles représentent la somme de 21 070 €

Le gros poste concerne la FFV pour les licences avec un montant de 6 920 €.

Cette année les fournitures ne représentent que 1 424 € ; elles étaient de 4 067 € l'année dernière avec l'achat des polos.

Les assurances s'élèvent à 2 317 €, le Téléphone et Internet à 520 €, ces deux postes sont sensiblement identiques à ceux de l'année dernière bien que nous ayons fait l'achat d'un nouveau téléphone qui sert également de fournisseur Internet.

Autre poste important cette année : les dépenses diverses de 5 718 € avec toujours la fête annuelle pour 2297 € et le portique qui a coûté 1996 €.

Conclusion:

Avec des recettes de 23 011 € et des dépenses de 21 070 €, nous obtenons un résultat positif de 1 940 €.

Il est plus important qu'en 2014 puisque nous avons vendu des polos pour 1 435 € alors que nous avons supporté leur achat l'année d'avant.

Ce rapport est adopté à l'unanimité des membres présents

5/ RAPPORT inscriptions Fabien Simonet :

Nous avons comptabilisé 123 membres licenciés en 2015 contre 126 en 2014. Nous pouvons donc nous féliciter d'un certain équilibre sur ce plan. Pour 2016 nous n'en sommes encore qu'à 87 mais cela devrait logiquement évoluer au cours de l'année.

En 2015 nous avons abandonné les inscriptions du dimanche matin pour ne garder que celles du samedi après-midi en harmonie avec tous les autres clubs de la baie.



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



Nous avons aussi délaissé les préinscriptions sur le site Epoudry au profit des inscriptions par email qui fonctionnent très bien et nous donnent plus de lisibilité.

Les skippers peuvent nous envoyer par email leur acte d'engagement rempli et signé qui leur est envoyé avec l'avis de course, les licences de tout l'équipage et le certificat de jauge le tout scanné ou photographié proprement. Leur inscription est alors prise en compte et il ne leur reste plus qu'à régler les frais d'inscription sur l'eau au bateau comité avant ou même après la régates.

Cette formule est très appréciée des participants qui habitent loin de Mandelieu. Les avis de course sont envoyés à tous les membres licenciés du club ainsi qu'aux clubs voisins (qui doivent transmettre à tous leurs membres) et sont aussi téléchargeables sur la page d'accueil du site internet du CNN : www.cerclenautiquedelanapoule.fr

6/ RAPPORT sportif Denis Maury :

Les participations aux régates en 2015 :

CYCCIT

150 bateaux-départ dont 35 du CNN pour 5 régates courues sur 6 (le YCC) ayant annulé la 1^{ère} manche sur B M S..Le meilleur classement individuel :

HN1 : CORSINU 6/14

HN2 : BONZA 4/21

HN3 : YODA 3/15

HN4 et 5 : pas de représentant

Malgré le peu de participation de notre club, nous prenons la seconde fois derrière l'ISCR. A nous pour 2016 de faire le nécessaire de ramener le trophée CYCCIT au CNN au niveau du classement par club

Régates internes du CNN (CYCCIT compté)

98 bateaux du CNN pour 61 avec 2 régates annulées en 2014 et 77 bateaux extérieurs pour 82 en 2014

Régates externes du CNN :

85 bateaux contre 122 en 2014



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



(EN MOYENNE NETTE BAISSÉ DE PARTICIPATIONS POUR LES DIVERSES MANIFESTATIONS)

3 bateaux se distinguent par leur participation :

NUTELLA : 14 régates

TCHIN TCHIN : 12 régates

YODA : 12 régates

Quelques bateaux se sont fait très rares avec 0 ou 2 régates à leur palmarès

N'OUBLIONS PAS QUE NOUS SOMMES UN CLUB DE REGATIER

Le CNN :

Nombre de régates 5 sur 6 car le YCC en a annulé une pour vent fort.

7/ RAPPORT webmaster Michel Papin :

Près de 3 000 (2 942 exactement) de visiteurs se sont connectés sur notre site en cette année 2015, soit 2 fois plus que l'année 2014 (année de la création en Mai). Ce qui nous donne une moyenne de 245 visiteurs par mois.

Ces visiteurs ont visualisé près de 9 300 pages de notre site soit une moyenne de 3 pages par visiteur. Les plus visualisées sont les régates (calendrier et inscriptions), les photos & vidéos (merci à tous ceux qui m'envoie leurs photos et vidéos, en particulier Serge Enon pour ses superbes montages), ensuite la météo et les liens utiles.

Les visiteurs les plus représentés sont ceux qui se connectent par l'intermédiaire de nos clubs voisins (35%), de la FFV (23%), directement sur notre site (16%), de l'UNCL (7%), service des sports de Mandelieu La Napoule (5%).

Nos relations avec le service des sports de Mandelieu La Napoule ont permis pour l'année 2015, la publication de plusieurs articles sur le journal mensuel Mandelieu La Napoule. Nous avons eu également la présence, dans la mesure de leurs possibilités, d'un élu lors de la remise de nos prix. Nous les remercions également de leurs fournitures en besoins logistiques lors de nos manifestations.

Je reste à l'écoute de vous tous pour encore améliorer notre site. Je vous conseille de le consulter de temps en temps, nous y apportons quelques news (résultats de nos membres



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



à l'extérieur, des mises à jour, les coordonnées d'équipiers qui cherchent un embarquement, etc...)

Si vous avez des suggestions, des questions, n'hésitez pas à me les soumettre.

8/ RAPPORT convivialité Alain Imbert :

En 2016, les remises de prix ont été très conviviales malgré la crise. Nous avons fait au mieux de nos moyens.,

La Planteur Cup a trouvé son rythme perturbé le samedi par la météo. Toutefois nous avons pu réaliser une régates en baie de Cannes entre la «Chrétienne des Iles et le port ». Apéro le soir sur le ponton très festif. Elle s'est continuée le samedi par une sortie à Saint Raphaël et une soirée spaghetti superbe où tous nos chefs ont rivalisés culinairement avec la participation de tout le monde. Denis Maury a obtenu la gratuité pour les mouillages au port. Le champagne a soldé cette soirée en remerciement et merci à l'ensemble de nos concurrents représentants le CNN.

Le Freulon sur 2 jours de régates a convié l'ensemble des concurrents sur la plage le samedi soir pour un repas au pied du Château. Pour des raisons de calendrier nous n'étions pas aussi nombreux que les autres années (45 pour 90 de prévus). Le lendemain nous avons rebeloté pour finir les restes à la grande satisfaction des concurrents. Vu l'interdiction nouvelle d'effectuer des barbecues sur la plage, nous étudierons les possibilités qui s'ouvrent à nous pour honorer cette régates qui fait partie de notre histoire

En 2016, Denis Maury prendra la relève des festivités car je fatigue, et n'ai plus la pêche, place aux plus jeunes. Merci à tous pour votre soutien, que j'ai beaucoup apprécié et qui m'a fait chaud au cœur. Encore Merci à tous

9 / RAPPORT matériel Denis Maury :

ZODIAC :

Nous avons changé le stationnement du Zodiac car cela devenait très compliqué de le récupérer et de le ramener à chaque régates compte tenu de la difficulté pour accéder à la rampe de la mise à l'eau du Béal et à la fermeture systématique de celle du Riou. Nous avons donc récupéré une place à l'année sur le ponton du club avec l'accord de la capitainerie. Le Zodiac est donc maintenant protégé, une bâche protectrice dessus et un antifouling dessous.



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



Nous remercions les sociétés CELTIC MARINE et ARIE DE BOOM pour nous avoir offert leur service gracieusement.

Comme chaque année, il a été effectué une révision du moteur avec remplacement de pièces (câble de direction entre autres).

Pour terminer, si des courageux nettoient leur bateau avant une régates, un petit passage sous le Zodiac lui ferait plaisir!!

MATERIEL de REGATE :

Il serait nécessaire d'envisager l'achat de 2 nouvelles bouées tétraédriques

10/ RAPPORT Comité de course Marie Christine Freze :

Chist est malheureusement absente ce jour étant en déplacement professionnel à Paris pour notre AG et s'en excuse. Elle sera demain au comité pour le départ du challenge CYCCIT (2^{ème} manche).

Je suis personnellement démissionnaire du bureau pour des raisons qui me sont personnelles, mais je reste inscrit comme membre du club et affilié à la FFV. J'ai effectué au mois de novembre le stage « arbitre » sur 2 WE organisé par la FFV PACA. Je suis considéré comme arbitre de club stagiaire pendant deux ans et assujetti à 3 évaluations par un comité évaluateur composé de juges évaluateurs dont le liste est fixée par la FFV Paca.

Pendant 2 ans, ma situation de stagiaire devra être chapotée par un arbitre titulaire.

Nous recherchons des volontaires pour effectuer les formations de comité de courses, jury et arbitre auprès de la FFV.

11/ PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR art.6 :

ARTICLE 6 nouveau :

Mouillages : conditions d'obtention et obligations

Le paragraphe ci-dessous annule et remplace le paragraphe de l'article 6 du règlement intérieur, commençant par « le type d'activité »

« Le type d'activité pris en compte pour l'attribution des places et le calcul de la remise pour l'amarrage des bateaux du club (concernés 25) est par année du 1^{er} janvier au 31 décembre.



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

Port la Napoule



OBLIGATOIREMENT : Effectuer au moins 7 régates selon le mode suivant :

Obligation d'effectuer 1 comité de course par le propriétaire ou son représentant = **1**
régate maximum

EVENTUELLEMENT : le propriétaire naviguant sur un autre bateau du club à une régata organisée par tous les clubs de la baie (YCC- CNGI- ISCR- CNPC- BNT- et CNN) = 1
régate maximum.

Une dérogation est attribuée au bateau faisant office de » bateau comité « sur les régates du CNN, bénéficiant ainsi du calcul de la remise pour l'amarrage au port de La Napoule.

Rappel :

L'application des articles 5 du présent règlement et 16 des statuts prévoit que chaque membre embarquant sur le bateau comité, pneumatiques ou autres..... doit être majeur et titulaire de sa licence FFV en cours de validité.

La réglementation en vigueur concernant la conduite des embarcations à moteur, devra être respectée.

Il est rappelé que le FFV recommande des armements de 4 personnes sur le bateau comité et 2 personnes par autres bateaux de l'organisation.

Le présent projet est adopté à l'unanimité des membres présents :

12/ QUESTIONS DIVERSES :

Jean Claude BERTRAND, soumet à l'assemblée le projet de la mise en place sur le site du club d'une bourse de matériel nautique d'occasion.

Ce projet est adopté à l'unanimité et Michel Papin est chargé d'inclure une rubrique supplémentaire sur notre site

Fin de l'assemblée à 13h00

Le Secrétaire
Gérard SALMON